



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 88

Texte de la question

## DESSERTES AÉRIENNES DE STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. André Schneider, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. André Schneider. Monsieur le président, ma question s'adresse à monsieur le Premier ministre.

Le ministre délégué en charge des affaires européennes a inauguré, vendredi dernier, la 80e édition de la foire européenne de Strasbourg. Il a longuement évoqué, à cette occasion, la place de Strasbourg, capitale européenne.

À ce propos, j'aimerais revenir sur la question de la desserte aérienne entre Strasbourg et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. En effet, Air France a annoncé, en juillet dernier, la fermeture de cette liaison pour décembre 2012 et le transfert des passagers par TGV. (" Scandaleux ! " *sur les bancs du groupe UMP.*) Dans ces conditions, les passagers en transit à l'aéroport Charles-de-Gaulle en provenance ou à destination de Strasbourg devront voyager par TGV, avec tous les inconvénients que cela implique, notamment le transport personnel des bagages.

Monsieur le Premier ministre, Strasbourg deviendra la seule grande ville de France à ne pas être reliée par avion à l'aéroport Charles-de-Gaulle - je n'oublie pas par ailleurs la situation des personnels d'Air France sur la plateforme de Strasbourg, dont je viens de recevoir une délégation intersyndicale. Comment dans ces conditions conserver nos institutions européennes à Strasbourg sans aéroport digne de ce nom ?

Monsieur le Premier ministre, lorsque vous étiez maire de Nantes, vous avez su, dans des circonstances comparables, sauvegarder la liaison aérienne de votre ville avec la capitale. Aujourd'hui, alors que vous êtes Premier ministre, êtes-vous déterminé à tout mettre en oeuvre pour maintenir la liaison aérienne de Strasbourg, capitale de l'Europe, avec le *hub* de Paris ?

Quelles instructions donnerez-vous dans ce sens au ministre des Affaires européennes dans la perspective de sa rencontre avec le PDG d'Air France, le 21 septembre prochain ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre délégué chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, vous interrogez le Gouvernement sur la vocation européenne de Strasbourg et vous rappelez les échanges que nous avons eus vendredi dernier à l'occasion de cette grande manifestation européenne qu'est la foire européenne de Strasbourg.

La volonté du gouvernement de défendre la vocation européenne de Strasbourg - qui est une grande capitale européenne - s'est matérialisée au cours des derniers mois par le dépôt, par le gouvernement français, auprès de la Cour de justice de l'Union européenne, d'un mémoire en défense des intérêts du Parlement européen de Strasbourg, de manière que, conformément à l'esprit et à la lettre des traités, les sessions parlementaires organisées à Strasbourg soient maintenues.

Vous avez raison d'indiquer qu'une bonne desserte aérienne est nécessaire pour conforter Strasbourg en tant que capitale européenne. Le problème des liaisons aériennes entre Strasbourg et certaines capitales européennes était inclus dans le contrat triennal signé entre l'État et la ville de Strasbourg, qui est arrivé à expiration à la fin du mois de décembre dernier. Il aurait dû être renouvelé à cette période et s'il ne l'a pas été, c'est faute d'arbitrages rendus par le précédent gouvernement.

Je tiens à confirmer que les obligations de service public concernant la desserte aérienne de Strasbourg

figureront dans le prochain contrat triennal. Le Premier ministre a rendu ses arbitrages afin que ce contrat puisse être signé dans les meilleurs délais.

Pour ce qui concerne la desserte de Strasbourg vers l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, qui permet de relier Strasbourg à un *hub* international, nous recevrons, le 21 septembre, le président d'Air France, avec lequel j'ai eu un contact téléphonique pour préparer cet entretien. J'ai d'ailleurs proposé aux élus de Strasbourg, toutes tendances politiques confondues, de s'associer à ce rendez-vous.

La mobilisation est générale pour que la desserte aérienne de Strasbourg puisse être assurée dans les meilleures conditions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. André Schneider](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 88

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 septembre 2012](#)